



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre février à vingt heures trente, le Conseil municipal, dont le nombre en exercice est de 14, s'est réuni dans la salle du Conseil municipal de la mairie de Vétrigne, 54 Grande Rue, sous la présidence de Monsieur Alain SALOMON, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers municipaux et affichée le 19 février 2026.

Membres présents : 12

Alain SALOMON, Éric WERDENBERG, Thierry DAGUET, Chantal LOUIS, Florine MERVILLE, Alain WEICK, Richard MARMET, Frédéric BURGUN, Guillaume REGISSER, Stéphanie GRANDGUILLAUME, Alban DIFFALAH, Jean-Jacques SANDERRE

Membres excusés : 0

Membres absents : 2

Khalid BARRAMOU
Noémie SAUDIN

Secrétaire de séance : Florine MERVILLE

La séance est ouverte à 20h30 et levée à 21h15.

ORDRE DU JOUR

Point 1 : Désignation du ou de la secrétaire de séance

Florine MERVILLE se propose pour exercer cette fonction.

Point 2 : Approbation du Procès-verbal de la séance du 16 septembre 2025

Décision du Conseil municipal :

Par 11 voix pour, 1 abstention (Alban DIFFALAH)

approuve le procès-verbal de la séance du 02 décembre 2026.

Point 3 : Approbation de la convention avec Territoire d'Énergie 90 pour la réalisation d'un audit énergétique

Décision du Conseil municipal :

A l'unanimité,

autorise M. le Maire à signer la convention pour la réalisation de l'étude,

autorise l'inscription des dépenses correspondantes, soit **597,60 €** au budget de la commune,

désigne M. le Maire en tant que référent.

Interventions

Le Maire : La chaudière de l'école est vieillissante. Le technicien qui s'occupe de l'entretien pense qu'elle tiendra encore un an ou deux. Il faut réaliser un audit énergétique avant de la changer pour voir ce qu'ils nous proposent comme solution.

Alban DIFFALAH : ça fait déjà un moment qu'on en parle de cet audit

Le Maire : oui et avec Territoire d'Energie on peut le faire à moindre coût et ils s'occupent de tout

Richard MARMET : je connais la société Manergy, ils sont compétents.

Le Maire : il faut désigner un référent élu et un référent technique. Je me propose comme référent élu et je propose Guillaume pour le côté technique.

Au vu des élections, et pour ne pas devoir faire un avenant à la convention, il convient de ne pas mettre de nom. Ce sera donc « Le Maire », après acceptation à l'unanimité et accord avec Territoire d'Energie.

Questions diverses :

1 – Rappel concernant le procès-verbal

Au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

Le procès-verbal de chaque séance, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le maire et le ou les secrétaires.

Il contient la date et l'heure de la séance, les noms du président, des membres du conseil municipal présents ou représentés et du ou des secrétaires de séance, le quorum, l'ordre du jour de la séance, les délibérations adoptées et les rapports au vu desquels elles ont été adoptées, les demandes de scrutin particulier, le résultat des scrutins précisant, s'agissant des scrutins publics, le nom des votants et le sens de leur vote, et la teneur des discussions au cours de la séance.

Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public.

L'exemplaire original du procès-verbal, qu'il soit établi sur papier ou sur support numérique, est conservé dans des conditions propres à en assurer la pérennité.

2 – Compte financier unique : panne du logiciel de la Direction Générale des Finances Publiques

Le Maire : nous ne pouvons pas vous présenter le Compte financier Unique 2025, il n'a pas été validé suite à une panne d'Hélios, le logiciel de la DGFIP.

3 – Extension de la salle du Conseil municipal

Le Maire : nous avons rendez-vous avec l'expert le lundi 9 mars à 10h45

Alban DIFFALAH : concernant la salle, c'est tout ?

Le Maire : oui

Alban DIFFALAH : On n'a pas eu le rapport depuis décembre ?

Le Maire : non

Alban DIFFALAH : avez-vous consulté un avocat ?

Le Maire : non, pour l'instant les experts doivent évaluer la responsabilité de chaque entreprise

4 – Subvention CNRACL – Matériel

Le Maire : suite à l'achat de matériel électrique pour Guillaume à la place du matériel thermique, pour ses problèmes auditifs, nous avons obtenu une subvention exceptionnelle de 3000 € par la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales.

Chantal LOUIS : quel était l'investissement de départ ?

Le Maire : 7 300 €

Alban DIFFALAH : donc il est équipé en tout électrique ?

Le Maire : oui

Alban DIFFALAH : c'est quelle marque ?

Eric WERDENBERG : c'est PELLENC, une marque professionnelle, avec une grande autonomie des batteries

Le Maire : on a acheté une batterie supplémentaire

Alban DIFFALAH : et le coût de cette batterie ?

Le Maire : environ 340 € de mémoire

5 – Retour du pizzaiolo Il Baglio

Le Maire : son retour est prévu le vendredi 6 mars

6 – Nouveau food truck

Le Maire : la P'tite Italie est présente tous les mercredis soir Place du Calvaire

7 – Un arbre, une naissance

Le Maire : ce sera le samedi 7 mars à 10h. Il y a eu 4 naissances en 2025.

Alban DIFFALAH : les arbres sont déjà plantés ?

Le Maire : non Guillaume est allé les chercher

Alban DIFFALAH : il va les planter en présence des parents ?

Le Maire : oui on va mettre la pancarte avec le prénom de l'enfant comme on fait tous les ans

Alban DIFFALAH : normalement on plante plutôt en novembre non ?

Le Maire : on le fait plutôt au mois de mars quand les sols sont pleins d'eau

8 – Evolution des activités de la médiathèque

Le Maire : les classes de l'école de Roppe viennent à la médiathèque pour faire des activités. On a également été contactés par le Relais Petite Enfance de Larivière pour un accueil des assistantes maternelles avec les enfants pour des activités à la médiathèque (lectures, prêt de livres...). Il s'agit des communes alentours, Roppe, Denney... On a signé une convention avec la CAF et 21 communes.

Chantal LOUIS : ce serait à partir de quand ?

Le Maire : pour l'instant ce n'est pas défini, c'est un premier contact qu'on a eu avec la responsable

Alban DIFFALAH : c'est une mise à disposition de la salle ?

Le Maire : oui, en relation avec la médiathèque

Alban DIFFALAH : est-ce qu'il y a une compensation financière ?

Le Maire : non, au départ, dans la convention ils demandaient une participation. J'ai préféré mettre à disposition des locaux pour la petite enfance et que ça ne coûte rien à la commune

Chantal LOUIS : les RAM dépendent de qui ?

Le Maire : de la CAF, c'est elle qui les subventionne

9 – Réunion des déchets du Grand Belfort

Chantal LOUIS, référente déchets, expose un résumé sur la réunion du 24 février 2026 au Grand Belfort.

Bilan de la gestion 2020-2026 : résultats excellents ; les objectifs ont été dépassés. Par conséquent ceux de 2030 sont en bonne voie.

Sur le site internet de la mairie seront mis prochainement : le bilan 2025 de la collecte des déchets et la liste réactualisée des objets que l'on peut déposer en déchetterie.

La direction avait proposé la mise en place de "Totem" pour récupérer piles, stylos, bouchons ... Leur fabrication est en cours de finition et ils seront bientôt proposés aux mairies.

10 – Finalisation de la mise en place des LEDS

Thierry DAGUET : les dernières LEDS seront mises en place vendredi 27 février. L'entreprise a eu un problème avec leur nacelle et les sols humides. La commande a été passée en septembre, ça a été laborieux

Alban DIFFALAH : ce serait intéressant de comparer les économies avant et après la mise en place des LEDS

Le Maire : oui bien sûr j'ai tous les chiffres. Il ne faut pas se baser sur l'économie financière mais sur les consommations, du fait des tarifs qui augmentent. On a réduit notre consommation. Avant on avait entre 2000 et 4000 € de réparation d'ampoules. Elles devenaient de plus en plus chères. On a commencé à mettre des LEDS en fin de mandat, vers 2013, avec Bernard DRAVIGNEY. Depuis on n'a jamais eu besoin de les changer.

11 – Entretien de la piste cyclable

Jean-Jacques SANDERRE : qui entretient la piste cyclable ?

Le Maire : l'entretien des sols c'est Guillaume le reste c'est le Département

Alban DIFFALAH : les arbres aussi c'est nous puisqu'on a payé pour en faire couper

Le Maire : les arbres oui tu as raison, mais la propreté c'est Guillaume

Jean-Jacques SANDERRE : j'y suis allée aujourd'hui elle est nickel

Alban DIFFALAH : ils ont refait la piste cyclable à Offemont, pourquoi ils n'en ont pas profité pour refaire de notre côté ?

Le Maire : je vais me renseigner, oui ce serait bien qu'elle soit refaite aussi

12 – Déneigement

Jean-Jacques SANDERRE : qu'est-ce qu'il s'est passé avec le déneigement ?

Le Maire : je suis très mécontent du déneigement. Cette année ça a beaucoup déplu, il faudra penser à d'autres solutions peut-être moins économiques mais plus efficaces. La problématique c'est qu'il a neigé vers 7h du matin et quand l'agriculteur est passé la neige était déjà tassée et c'est devenu plus compliqué

Alban DIFFALAH : on avait parlé d'acheter une lame pour mettre sur le tracteur

Eric WERDENBERG : on a regardé mais ce n'est pas possible, il n'y a pas de système hydraulique et ce serait un coût trop important pour l'aménager

Alban DIFFALAH : ça permettrait de déneiger la piste cyclable et chemins empruntés par les piétons

Le Maire : Guillaume a une fraise à neige toute neuve pour le déneigement, on l'a utilisé cet hiver.

*Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close à 21h15.
Délibéré en séance, le 24 février 2026*

*L'intégralité des délibérations est consultable en mairie et sur le site de la commune
www.vetrigne.com*